Province de Québec MRC de Maskinongé Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique par écrit et une consultation publique auront lieu dans le cadre d'une dérogation mineure pour la propriété située au 1, rue Hôtel-de-Ville.

L'objet de cette consultation est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par les demandes de dérogations mineures concernant ces propriétés :

La dérogation concerne la réduction de la marge avant sur la rue Napoléon d'un bâtiment à construire. Cette dernière devrait être de 8 mètres. La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge avant à 5 mètres.

Le Conseil prendra connaissance des avis écrits lors de la séance ordinaire du lundi 6 décembre 2021. De plus, la consultation publique aura lieu ce 6 décembre à 19h00 à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de Ville, au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

Date limite de réception des avis écrits : 26 novembre 2021 à 16h00

Par écrit à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a/s de Patrick Baril 101, rue Hôtel-de-Ville Saint-Alexis-des-Monts, Québec JOK 1V0

Ou par courriel à l'adresse suivante : pbaril@saint-alexis-des-monts.ca

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 17ème JOUR DE NOVEMBRE 2021

MARYSE ALLARD, GREFFIERE-TRÉSORIÈRE